

**Convention de financement entre le SMICTOM Vals Aunis et la Communauté  
d'Agglomération de Saintes dans le cadre de l'action « semaine de la réparation » Edition  
2014**

**Entre les soussignés :**

La Communauté d'Agglomération de Saintes, représentée par Monsieur Jean-Philippe MACHON, Président,  
située 4 avenue de Tombouctou, Saintes (17100),  
Dénommée ci-après « **CDA de Saintes** »

d'une part,

et

Le SMICTOM Vals Aunis, représenté par Monsieur Jean GORIOUX, Président, situé, 1, rue Julia et Maurice  
Marcou, Surgères (17700)  
Dénommé ci-après « **SMICTOM Vals Aunis** »

d'autre part,

**Article 1 : Objet de la convention**

Le SMICTOM Vals Aunis et la Communauté d'Agglomération de Saintes sont liés par la compétence  
traitement des déchets du SMICTOM Vals Aunis. Tous deux sont engagés dans un programme local de  
réduction des déchets. Dans ce cadre, les élus ont souhaité mener une action commune autour de la  
réduction des déchets afin de mutualiser les moyens et d'apporter plus de visibilité à l'opération. Les  
programmes s'articulent autour de plusieurs orientations prioritaires parmi lesquelles figurent la  
promotion du réemploi et de la réparation. Cette convention a pour objet de définir les modalités de  
répartition des dépenses générées par la mise en œuvre de l'action « semaine de la réparation ».

**Article 2 : Objectif de l'action « Semaine de la réparation »**

L'objectif de la Semaine de la Réparation est triple :

- inciter les habitants à réparer plutôt qu'à jeter
- faire connaître les métiers de la réparation,
- travailler en partenariat avec les acteurs économiques locaux.

Cette semaine s'est déroulée du 23 au 28 juin 2014 sur les territoires de l'agglomération de Saintes, du  
canton de Saint-Jean-d'Angély et du canton de Surgères.

### Article 3 : Moyens mis en œuvre

La mise en œuvre de cet événement s'est faite en étroite collaboration entre le chargé de communication de la CdA de Saintes et la responsable communication du SMICTOM Vals Aunis. Des outils de communication ont ainsi été développés dans le but d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre sur cette opération : flyers, affiches, encarts presse, annonce radio, site internet, ...

Cette campagne de communication et d'information sur la Semaine a eu pour objectif de montrer l'intérêt de la réparation avec notamment la création d'un site web dédié : [www.semainedelareparation.fr](http://www.semainedelareparation.fr)

### Article 3 : Dépenses réalisées et répartition entre les deux collectivités

Les dépenses réalisées lors de cette opération sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Postes	Dépenses réalisées HT	Dépenses engagées par
Recherche graphique et déclinaison du visuel	1 485€	Smictom Vals Aunis
Impressions	744€	Smictom Vals Aunis
Mini site	2 450€	Smictom Vals Aunis
Insertions presse et radios	2498,36€	Smictom Vals Aunis pour un montant de : 834,86€ CDA de Saintes pour un montant de : 1663,5€
Distribution des flyers toutes boites	4 602,94€	Smictom Vals Aunis pour un montant de : 1724,77€ CDA de Saintes pour un montant de : 2878,17€
<b>Total Dépenses</b>	<b>11780,3€</b>	<b>Smictom Vals Aunis : 7 238,63€</b> <b>CDA de Saintes : 4 541,67€</b>
Subvention ADEME	5890,15€	A percevoir par le Smictom Vals Aunis
<b>Total Subventions perçues</b>	<b>5 890,15€</b>	
<b>Dépenses restantes</b>	<b>5 890,15€</b>	

Les dépenses restantes réalisées se répartissent équitablement entre les deux collectivités soit pour chacune d'elle un montant de 2945,25€ HT. Des dépenses ayant été engagées par chacune des collectivités, et le Smictom Vals Aunis percevant les subventions de l'ADEME, le Smictom Vals Aunis est redevable de 1 596,77€ à la CDA de Saintes, sous réserve de l'attribution de la somme totale prévue par l'ADEME.

### Article 4 : Durée de la convention

La durée de la convention est d'un an et prendra fin lors du versement des sommes. Elle pourra être renouvelée tacitement si l'action est poursuivie.

Fait en deux exemplaires originaux à \_\_\_\_\_, le

**Pour La Communauté d'Agglomération de Saintes**  
Le Président,

**Pour Le SMICTOM VALS AUNIS**  
Le Président,